
SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES OEUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 512. — Quarante-Heures, 512.

Partie officielle : Nomination ecclésiastique, 513.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : Genèse de la famille naturelle et de la famille chrétienne, 513. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 518. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 519 ; France, 520. — VARIÉTÉS : C'est-y ben vrai? 524. — LES LIVRES, 527.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 18 avril. — II ap. Pâques. SOL. DE L'ANNONCIATION DE LA B. V. M.

Lundi, 19. — De la fête.

Mardi, 20. — De la fête.

Mercredi, 21. — SOLENNITÉ DE S. Joseph, EPOUX DE LA B. V. M., PATRON DE L'ÉGLISE UNIVERSELLE, 1 cl.

Jeudi, 22. — SS. SOTÈRE ET CAIUS, papes et mart.

Vendredi, 23. — S. GEORGES, mart.

Samedi, 24. — S. FIDÈLE DE SIGMARINGEN, mart.

Dimanche, 25. — III ap. Pâques. S. Marc. 2 cl. SOL. DE S. JOSEPH

QUARANTE-HEURES

19 avril, Convent de St-André. — 21, Hospice de Lévis. — 23, Ste-Hénédine.
— 25, T. S. Rédempteur.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

Par décision de Son Éminence le Cardinal Archevêque :
M. l'abbé LÉON DELISLE, vicaire à Saint-Jean-Baptiste, a
été nommé curé de Saint-Séverin de Beauce.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

GENÈSE DE LA FAMILLE NATURELLE ET DE LA FAMILLE CHRÉTIENNE

La famille doit sa physionomie complète à deux faits : son origine impérieuse et sa vocation surnaturelle. Son origine, commandée par la nature, lui dicte une forme sociale autonome et intangible en lui assignant comme fin spécifique la conservation et la propagation de l'espèce humaine par la formation complète de l'homme. Sa vocation surnaturelle demande en outre qu'elle devienne pour l'âme humaine un incubateur de vie divine et qu'en engendrant des hommes, elle enfante des saints. Grâce à cette vocation, la famille n'est plus seulement une institution vénérable ; elle devient en outre une chose sacrée qu'une main profane ne peut outrager sans sacrilège.

Il nous incombe maintenant de rechercher l'étendue de cette vocation et les conditions actuelles de sa réalisation.

I.— Considérée en elle-même, abstraction faite de toute coopération humaine, cette vocation est universelle. Elle s'adresse à toutes les familles qui, dans tous les temps et dans tous les lieux, devaient naître et vivre à la surface du globe.

La générosité divine, en effet, ne se divise pas : elle est infinie, éternelle et immuable. Elle ne saurait être en elle-même ni supérieure pour les uns, ni inférieure pour les autres. Les diffé-

rences qui apparaissent dans ses effets dépendent moins d'une variation produite en elle-même que de divers degrés de réceptivité dans les créatures. Océan sans limite, chacun va y puiser dans la mesure de sa libre coopération et de sa capacité.

En appelant les hommes à partager sa gloire et sa félicité, Dieu, dans ses desseins éternels, n'entendait pas créer a priori une classe de prédestinés : tous étaient l'objet de sa sollicitude et de sa libéralité. La prédestination de certaines âmes de préférence à d'autres n'est pas en Dieu l'acte d'une volonté antécédente, mais celui d'une volonté conséquente supposant le libre concours des âmes aux avances divines, comme aussi certaines conditions contingentes, indépendantes peut-être de leur volonté personnelle, mais toujours consenties et réalisées par quelque liberté humaine. Et si cette prédestination devance les siècles et se perd dans les profondeurs de l'éternité, c'est que la science divine, embrassant tous les temps avec leurs variations et leurs contingences, a, de toute éternité, mesuré la valeur de notre libre coopération à la grâce. En décrétant de se communiquer aux hommes, Dieu ouvrait donc largement son cœur à toutes les familles de la terre : il ne tenait qu'à elles d'y pénétrer.

Cette volonté divine était réelle et effective : Dieu a tout fait ce qui dépendait de lui pour la réaliser, sans porter atteinte à notre liberté. Nous en avons la preuve dans le fait qu'il n'a pas attendu le cours des siècles pour accomplir ses desseins de surnaturalisation. Nous voyons dans les Livres saints que l'homme a été ennobli et surnaturalisé dès sa création ; qu'Adam, notre premier père, devait transmettre à sa descendance les titres et les privilèges de sa noblesse divine ; et que la famille, canal de diffusion de la vie surnaturelle autant que de la vie naturelle, a été instituée dans le Paradis terrestre avant la faute et la déchéance du premier homme. Ces faits démontrent clairement l'universalité de la sollicitude du Créateur à l'égard de l'humanité et sa volonté explicite de voir toutes les familles remplir sur la terre une mission surnaturelle.

Toutefois, ces prévenances divines devaient s'accommoder à la dignité et aux exigences de la volonté humaine. Dieu est le créateur de la liberté, comme il est le donateur de la grâce ; il

doit à sa sagesse de ne pas détruire l'œuvre de sa création par ses largesses surnaturelles. S'il lui convient d'être généreux jusqu'à donner à sa créature quelque chose de sa perfection et de sa gloire, il ne lui sied pas moins d'être délicat et sage, d'offrir à l'homme les bienfaits de la vie surnaturelle, mais de le laisser à même d'accepter ou de refuser les dons de sa libéralité.

Son amour pour nous est gratuit ; il est antérieur à tout mérite de notre part ; il jaillit uniquement de sa bonté infinie. Néanmoins, cet amour doit épouser les formes de la justice et demander de notre part un retour de suprême affection et d'inlassable fidélité. Cette condition est indispensable pour qu'il doive se maintenir. L'homme ne peut trouver que dans la fidélité de sa libre coopération un droit, un mérite, non de stricte justice, mais de convenance et de juste congruité, à la permanence de la faveur divine à son égard.

Rien n'est plus juste, ni plus raisonnable. Pourquoi l'homme ne l'a-t-il pas toujours compris ?

Tout l'y invitait cependant.

Quel admirable spectacle offriraient les familles disséminées aujourd'hui sur la terre, si le souffle d'innocence qui fécondait et égayait le Paradis terrestre s'était transmis jusqu'à nous ! Sur chaque demeure brillerait un blason sacré, symbole de noblesse divine, de paix et de bonheur. Chaque foyer aurait son histoire, non pas de héros souillés de sang, ni de luttes dont la gloire a germé dans les larmes, ni d'intrigues dont la ruse et l'injustice ont assuré le succès, mais d'une suite de saints dont la phalange se prolongerait jusqu'aux cieux, de nobles et de constantes émulations dans la vertu, d'utiles et de fécondes conquêtes dans la science. Au sein de chaque foyer jaillirait une source débordante où chacun, dans une juste modération et sans aucune appréhension de malheur ou de fatigue, irait boire la joie par toutes les bouches des sens de l'esprit et du cœur.

Les époux s'aimeraient plus noblement, et leur amour n'aurait à craindre ni les troubles de l'inconstance, ni les morsures de la jalousie, ni les flétrissures de l'infidélité. L'autorité paternelle serait plus vénérable parce qu'elle brillerait d'un éclat plus sensible et plus général de droiture et de bonté ; l'affection maternelle,

moins terrestre dans ses vues et moins charnelle dans ses préoccupations, étreindrait l'enfant dans tout son être, dans son âme plus encore que dans son corps, dans sa vie surnaturelle plus que dans sa vie naturelle ; et l'enfant, libre de tout instinct pervers, s'orienterait naturellement vers ses parents, comme la plante vers le soleil, pour recevoir pleinement la lumière et la chaleur d'une saine éducation et épanouir largement et puissamment les forces de son corps et les facultés de son âme.

L'harmonie intérieure jaillirait fatalement à l'extérieur du foyer. On ne connaîtrait ni entre les familles, ni entre les races, de rivalités, de contentions ou de luttes ; la plus stricte justice et la plus haute charité inspireraient toutes les relations ; tous les droits seraient respectés, tous les devoirs acceptés et accomplis. Les crimes et les injustices n'existant pas, les tribunaux et les institutions correctionnelles seraient inutiles. La guerre entre les peuples et les émeutes dans une nation seraient ignorées. Tous trouveraient dans la droiture de leur esprit et la saine affection de leur cœur un motif de contribuer au bien général : dans la famille, sous l'œil aimant du père ; dans l'état, sous la direction toujours sûre d'une autorité amoureusement acceptée et rigoureusement respectée.

Quelle richesse de mérites aurait résulté de cette expansion de vie surnaturelle sur la terre ! Et combien n'aurait-il pas réjoui le cœur de Dieu, cet hymne chanté en son honneur, sans la moindre dissonnance, par des millions de bouches humaines, en des harmonies toutes divines et avec une persistance qui aurait préludé aux chants de l'éternité !

Ce tableau peut aujourd'hui nous paraître une rêverie brillante d'imagination en quête de fantaisies ; il n'offre cependant rien d'étranger aux couleurs et aux harmonies de l'état primitif d'innocence et de justice. Il représenterait une réalité, si le péché n'avait pas ruiné l'ordre établi par Dieu.

Le péché d'Adam a tout compromis. Il a détruit dans l'homme tout mérite aux égards divins et il a éteint en lui le souffle de la vie surnaturelle. L'homme a été privé des immunités qui étaient le signe extérieur de son élévation ; et la famille, déchue de sa noblesse et réduite à ses ressources naturelles, com-

mença la longue et triste histoire de ses épreuves, de ses infortunes et de son incessante dégradation.(1)

(à suivre)

R. GUIMONT,

Prêtre-chanoine.

(1) " La forme si excellente et si haute du mariage commença peu à peu à se corrompre et à disparaître chez les peuples païens, et dans la race même des Hébreux elle semble se voiler et s'obscurcir." Léon XIII, Encyc. " Arcanum Divinae Sapientiae." Chez les Israélites toutefois les liens de la vie familiale se conservèrent plus intacts et plus parfaits qu'ailleurs parce que leur foi au Messie, les reliant à l'œuvre de la Rédemption, leur mérita des attentions et des secours particuliers de la part de Dieu.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Consécration d'un autel.—Jeudi matin, le 8 avril, S. G. Mgr Roy a consacré le maître-autel de la nouvelle église de Limoilou. Sa Grandeur était assistée des RR. PP. Etienne et Ferdinand, capucins, et MM. les abbés E. Martel, de l'Archevêché, et H. Paquin, du Séminaire, dirigeaient les cérémonies. Commencée à six heures et demie, cette cérémonie se termina à huit heures par la messe dite par Mgr Roy.

Départ pour Rome.—Son Éminence le cardinal Bégin, complètement remis de l'indisposition qui l'a retenu à sa chambre pendant quelques semaines, partira prochainement pour accomplir son voyage *ad limina*. Son Éminence s'embarquera à New-York pour Naples, en compagnie de M. le chanoine Arsenault, le 20 avril prochain, à bord du " Patria " de la ligne Fabre.

Notre vénéré cardinal assistera à Rome à la canonisation de la bienheureuse Jeanne d'Arc, le 16 mai, de la bienheureuse Marguerite-Marie et du bienheureux Gabriel de l'Addorata, le 13 mai, à la béatification du vénérable O'vier Plunkett, archevêque d'Armagh, et de la vénérable Louise de Marillac, cofondatrice des Filles de la Charité, le 9 mai.

M. l'abbé H. Bouffard, curé de St-Malo, qui se rend aussi à Rome pour assister aux grandes fêtes des canonisations de mai prochain, fera la traversée de l'Atlantique sur le " Patria ", en même temps que Son Éminence le cardinal Bégin.

A St-François-d'Assise.—M. l'abbé Martial Levé, prédicateur du Carême à Notre-Dame de Montréal, a prêché un triduum eucharistique dans l'église de St-François-d'Assise de Québec, de vendredi à dimanche, les 9, 10 et 11 avril.

Gravement malade.—Nous demandons à nos lecteurs de penser dans leurs prières à M. l'abbé Chs-Eugène Frenette, ancien curé de St-Jean-Port-Joli, dangereusement malade. Le vénérable octogénaire a été administré lundi, le 5 avril.

Ordination.—Dimanche matin, dans la chapelle St-Louis de la Basilique, Son Éminence le cardinal Bégin a élevé au sous-diaconat, M. l'abbé Ephrem Veilleux, du Collège de Lévis, et a conféré la prêtrise à M. l'abbé Eustache Michaud, de notre diocèse.

Frappé de paralysie.—Nous apprenons avec regret que M. le chanoine J.-O. Brousseau, fondateur des RR. SS. de Notre-Dame du Perpétuel Secours de Saint-Damien, et des Frères de Notre-Dame des Champs, de la même paroisse, a été frappé de paralysie lundi, le 12 avril. Le vénérable malade a dû être administré.

Aux prières.—Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de M. Alphonse Laberge, décédé mercredi matin, le 7 avril, à Beauport, à l'âge de 71 ans. Il était le père de MM. les abbés Henri Laberge, vicaire à Saint-Malo, et Adolphe Laberge, vicaire au Sacré-Cœur, et Paul Laberge, ecclésiastique du Grand Séminaire de Québec ; des RR. SS. Ste-Euphémie et Ste-Agnès de Jésus, de la Congrégation Notre-Dame.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

Décret de béatification.— Le dimanche 29 février, dans la salle Consistoriale, au Vatican, a été donné lecture, en présence du pape Benoît XV et d'un grand nombre de cardinaux, du décret de béatification des martyrs de l'Ouganda. Le postulateur de cette cause, le R. P. Burtin, des Pères Blancs, fit à cette occasion l'éloge de l'œuvre entreprise en Afrique par le cardinal Lavigerie. Le Pape, dans sa réponse à ce discours, après s'être associé à cet éloge, souligna la portée universelle de l'exemple de constance et de courage donné par les vingt-deux martyrs de l'Ouganda. Sa Sainteté parla ensuite des Filles de la Charité de Cambrai et des Ursulines de Valenciennes qui ont également

versé leur sang pour la foi. Ce témoignage du sang, dit en terminant le Souverain Pontife, n'est plus demandé aux chrétiens de nos jours, mais ils ont à supporter avec vaillance les railleries des impies. Qu'ils en aient le courage et sachent s'associer pour lutter contre le mal.

Nouveau nonce.— Mgr Cherubini a été nommé nonce apostolique pour le royaume serbe croate-slovène. Le concordat signé en 1914 avec la Serbie s'étend à tout ce royaume où, de ce fait, le catholicisme va occuper une position enviable au point de vue légal.

Remerciements.— Les députés chrétiens sociaux au Parlement de Vienne ont envoyé une adresse au Pape pour le remercier de tout ce que Sa Sainteté a fait pour venir en aide au peuple autrichien dans sa détresse.

Visiteur apostolique.— Le Saint-Père a reconnu la nouvelle république de l'Ukraine et entretient avec elle des relations officielles. Dernièrement, il a envoyé dans ce pays le R. P. Pojenocchi avec le titre de Visiteur apostolique et il a, de plus, chargé d'apporter avec lui des secours en argent et surtout en médicaments dont le manque se fait cruellement sentir dans les hôpitaux de cette région.

Consistoire secret.— Le 8 mars, le Pape a tenu un consistoire secret au cours duquel il a été décidé, sur avis favorable du Sacré-Collège, qu'il pouvait être procédé aux canonisations du bienheureux Gabriel de Addorata et des bienheureuses Jeanne d'Arc et Marguerite-Marie.

FRANCE

Le Pape et la France.— A l'occasion de l'entrée en fonctions de M. Paul Deschanel, le Saint Père a adressé, le 21 février, au nouveau président le télégramme suivant :

“ Nous exprimons à Votre Excellence nos félicitations et nos vœux à l'occasion de son élévation à la première magistrature de la République et de son installation à l'Élysée. Nous ne doutons pas que la divine Providence ne réserve à votre action présidentielle, avec le concours dévoué et sincère de tous les bons citoyens français, la mission magnifique et glorieuse de relever la France de ses ruines matérielles et morales, de donner à votre pays la paix religieuse qui sera l'un des importants facteurs de son relèvement et de contribuer efficacement à cette pacification des peuples après laquelle soupire toute l'humanité. Dans cette confiance, nous implorons les bénédictions divines sur vous, monsieur le Président, sur votre famille, sur le gouvernement français, et sur la France tout entière, que nous aimons toujours comme la fille aînée de l'Église.”

A ces belles et touchantes paroles le Président de la République a répondu comme suit :

“ Au moment où j'assume la charge à laquelle m'a appelé la confiance de l'Assemblée nationale, Votre Sainteté me fait l'honneur de

m'exprimer ses sentiments ainsi que les vœux qu'Elle forme pour la grandeur et la prospérité de la France.

" Il m'est particulièrement agréable de dire à Votre Sainteté combien je suis sensible à ces félicitations. Il ne me l'est pas moins de L'assurer du haut prix que j'attache à Ses vœux pour le bonheur de la France victorieuse et pour l'accomplissement de ses destinées historiques intimement liées à la cause de la justice."

Ces dépêches, échangées sans intermédiaire, sont le meilleur indice de la reprise prochaine des relations officielles entre la France et le Saint-Siège.

" Bien souvent, écrivent *les Annales de Notre Dame du Sacré Cœur*, on accuse l'Église d'accaparement. Qu'il n'y ait pas eu d'abus parfois, il est difficile de le nier: Mais il est un fait contre cette allégation, maintes fois renouvelée dans l'histoire de l'Église. Les Papes, si fermes pour garder intacts la foi et la morale, se sont toujours montrés pleins d'indulgences envers leurs spoliateurs, laissant à Dieu seul le soin de punir ici-bas les voleurs des biens sacrés. Et chose curieuse, la punition est toujours arrivée.

" C'est bien ce qui s'est passé en France. Trompés par de fausses allégations, les Français, en général, ont consenti à l'exil des religieux, à la confiscation de leurs biens et plus tard à la spoliation de tous les domaines et revenus de l'Église. Dix ans à peine s'écoulaient depuis l'accomplissement de ces vols sacrilèges et voici qu'une guerre horrible vient engloutir des sommes telles que le fameux milliard inventé à plaisir, n'est qu'un fêtu de paille comparé à ces milliards, et la population qui songeait à des retraites, à des pensions prises sur les biens volés est obligée aujourd'hui de payer des impôts énormes, non pas pour s'assurer un avenir, mais pour seulement faire fonctionner la redoutable machine administrative.

" Benoît XV a tout oublié.

" Ce rapprochement entre Rome et Paris est d'autant plus touchant que même les sectaires, qui avaient rompu le lien entre l'Église et sa Fille aînée, s'aperçoivent aujourd'hui de la faute énorme qu'ils ont commise au point de vue politique. Ils avaient cru pouvoir se passer du Pape, bien plus, diminuer son prestige, et voici que pour régler une foule de questions épineuses dans les pays devenus colonies françaises, ils ont besoin de lui, et loin de diminuer son autorité morale, ils ont, au contraire, amoindri le prestige mondial de la France.

" Les relations vont donc reprendre, au moins d'après ce que l'on peut prévoir. Sous quelles formes? Voilà la question, mais n'est-ce pas un signe évident de l'amour du Pape pour la France que cet oubli des malheurs passés et ces démarches permettant de réparer les erreurs."

La France officielle à l'église.— Le lundi 1er mars, M. Deschanel, président de la République, est venu à Bordeaux pour y commémorer le souvenir de la protestation que firent en 1871, les Députés alsaciens-

lorrains, au moment où les deux provinces d'Alsace et de Lorraine furent arrachées à la France.

Une émouvante cérémonie religieuse, qui s'est déroulée à la cathédrale de Bordeaux a marqué ce voyage. M. Deschanel s'est rendu à la cathédrale pour y assister en personne à la messe célébrée à la mémoire des alsaciens-lorrains morts pour la France. Il était entouré des Présidents des deux chambres, des Ministres, des Sénateurs et Députés de la Gironde et de l'Alsace-Lorraine.

Le Président a été reçu sur le parvis par le cardinal Andrieu, entouré d'un nombreux clergé, et qui lui a souhaité la bienvenue en ces termes :

“ Monsieur le Président, j'ai l'honneur de vous présenter mes hommages respectueux et de vous souhaiter la bienvenue dans cette primatiale, heureuse et fière de recevoir la visite du nouveau Chef de l'État, une visite qui remplit l'âme catholique bordelaise, et je puis dire l'âme catholique française, de joie, de gratitude et d'espérance.”

M. Deschanel a répondu :

“ C'est moi qui suis heureux d'être ici en ce jour. L'union nationale nous a aidés à gagner la guerre, elle nous aidera à gagner la paix, à faire la France heureuse et prospère.” Le président et sa suite sont ensuite allés, en compagnie du Cardinal, prendre place au chœur pour la messe solennelle.

C'est un évêque missionnaire d'origine alsacienne, Mgr Adam, ancien vicaire apostolique du Gabon et retiré à Bordeaux, qui a célébré la messe.

A l'évangile, le cardinal Andrieu a prononcé une allocution dont voici le début :

“ Monsieur le Président, en vous transmettant les pouvoirs présidentiels, votre illustre prédécesseur vous a délivré un certificat de haute valeur et d'ardent patriotisme que la France entière a consigné ; et une fois investi de la suprême magistrature, vous n'avez pas manqué de vous souvenir que l'autorité est une paternité, et vous avez fait, comme jadis les princes, des dons de joyeux avènement. Le principal de tous — et les catholiques de France y attachent un haut prix — c'est votre réponse si empressée, si courtoise, au télégramme par lequel le Pontife de Rome, le chef de tous les catholiques du monde, vous a félicité de votre élévation à la première charge de l'État, en vous souhaitant de relever les ruines matérielles et morales de notre pays et d'y établir, la paix religieuse sans laquelle la liberté est en souffrance comme la justice.”

Après la célébration de la messe, le *Te Deum* fut chanté. Puis le Président, reconduit jusqu'au parvis par le Cardinal, quitta la cathédrale.

Décès.— Mgr Renou, ancien archevêque de Tours, est décédé à l'âge de 76 ans à l'abbaye d'Enclacat (Tarn), où il s'était retiré depuis que son état de santé l'avait obligé, en 1913, à quitter son siège épiscopal.

Administrateur apostolique.— Monseigneur Leynaud, archevêque d'Alger, vient d'être nommé administrateur apostolique du diocèse de

Carthage, afin de suppléer Mgr Combes qui occupe ce siège depuis trente-neuf ans.

Significatif. — Grâce à la bienveillance du Proviseur du Lycée de Toulouse, les Dominicains ont pu célébrer la fête de saint Thomas d'Aquin, dans la chapelle de cet établissement, ancienne chapelle de leur couvent, entourés des représentants de plusieurs ordres religieux, notamment des Bénédictins et des Trappistes. Une très nombreuse assistance, composée d'étudiants en sa majeure partie assistait à cette cérémonie.

Voilà une chose qu'on n'aurait pas vue il y a cinq ans.

Fait d'importance mondiale. — Le gouvernement français a déposé sur le bureau de la Chambre, le jeudi 11 mars, un projet de loi demandant une ouverture de crédit de 236,812 francs, pour faire face aux frais d'une ambassade française auprès du Saint-Siège.

La Chambre et le Sénat sont invités à voter ces crédits dans un bref délai. Il paraît assez certain qu'ils y consentiront sans peine.

Voilà donc le premier acte posé qui doit amener la reprise des relations diplomatiques entre le Saint-Siège et la France, reprise ardemment souhaitée non seulement par tous les catholiques, mais encore par tous ceux qui ont le sens de ce que réclame l'intérêt français.

C'est au nom de cet intérêt que le gouvernement s'est placé dans son exposé des motifs qui précède et justifie le projet de loi. "La diplomatie française, y lions-nous, doit être présente, là où se débattent des questions qui intéressent la France. Elle ne saurait rester plus longtemps absente du siège d'un gouvernement spirituel auprès duquel la plupart des États ont pris soin de se faire représenter."

Le même document énumère ensuite quelques-unes des questions à débattre entre la Curie Romaine et le Gouvernement français, les questions religieuses soulevées dans l'Europe centrale par la nouvelle délimitation des frontières, la situation créée en Orient, les intérêts français en Extrême Orient et au Maroc, l'application de l'ancien Concordat en Alsace-Lorraine.

Les catholiques de tous les pays, en particulier du Canada français, applaudiront de tout leur cœur à cette mesure proposée au Parlement par le ministère Millerand.

Enfin, notre ancienne Mère-Patrie va pouvoir reprendre dans le monde la place qui lui revient de droit à la tête des nations chrétiennes. A Rome, elle pourra défendre ses positions contre ceux qui, à cause de son absence, font des pieds et des mains pour les lui enlever.

Congrès catholique. — Le Congrès des Catholiques vosgiens a eu lieu à Épinal les 6 et 7 mars, sous la présidence de Mgr Foucault, évêque de St-Dié. Les députés catholiques du Département y ont assisté. Plus de deux mille hommes étaient présents aux cérémonies religieuses qui se sont déroulées dans l'église Saint-Maurice.

L'un des principaux discours a été prononcé par M. Jean Guiraud, rédacteur-en-chef de *la Croix* de Paris, qui a parlé des responsabilités et de l'influence des chefs de famille. Des récompenses ont été accordées à des familles nombreuses dont plusieurs comptent douze et quatorze enfants.

Coadjuteur.— M. l'abbé Cusin, vicaire général d'Annecy et archidiacre de Thonon, a été nommé coadjuteur de Mgr Gély, évêque de Mende. Né en 1869, M. l'abbé Cusin est vicaire général d'Annecy depuis 1904.

Pour les réparations.— Le Conseil municipal de Paris a voté une somme de trois millions de francs pour la réparation des églises Ste-Clotilde, St-Honoré-d'Eylau, Notre-Dame-des-Champs et St-Gervais. Les dépenses nécessaires pour la restauration de l'église St-Gervais seront mises au compte des dommages de guerre allemands, cette église étant celle qui a subi le bombardement des pièces à longue portée, en 1918.

Congrès de l'A. C. J. F. en Afrique.— Le 7 mars, s'est tenu, à Blidah, le premier Congrès des groupes algériens de l'A. C. J. F. Plus de 150 jeunes gens y ont participé.

VARIÉTÉS

C'EST-Y BEN VRAI ?

"Celui qui mange ce pain vivra éternellement."

(S. Jean, vi, 59)

Lyon, hôpital auxiliaire no . . . , six heures du soir, au salut. Le R. P. Aumônier parle. Au premier rang des blessés, un évacué de Verdun, un bon *pépère* à grande barbe en éventail. La manche gauche de la vareuse relevée, piquée d'une épingle.

Voilà deux mois, on a scié le bras du père Marq à quelques centimètres de l'épaule.

M. l'Aumônier parle de la table de communion :

"Mes amis, la communion c'est la *nourriture* de l'âme et son *remède* . . .

Nourriture, remède. Retenez bien ça et vous aurez tout compris.

Je ne veux même pas tirer de conclusion, ni vous faire des phrases là-dessus :

1° Parce que je n'ai pas le temps, ni vous non plus ;
2° Parce que vous êtes intelligents, et que j'aime mieux vous laisser faire le sermon tout seuls ; ça vous produira beaucoup plus d'effet ;

3° Parce que Notre-Seigneur n'a pas fait un long discours là-dessus, mais il a répété le même mot, la même pensée une dizaine de fois, sous des formes différentes ; puis il a laissé les Juifs, les Apôtres réfléchir.

Alors, je vais faire la même chose. Vous savez tous ce que c'est qu'un remède, et quand on s'en sert.

Vous savez tous ce que c'est que la nourriture... quand et pourquoi vous vous nourrissez.

Eh bien, la communion est une nourriture de l'âme, comme elle est son remède contre ses maladies. Nourriture, remède. Remède, nourriture... Et cela est vrai, non pas à peu près... comme les communiqués allemands, mais tout à fait, mais exactement.

Notre-Seigneur a pris la peine de nous prévenir : *Caro mea vere est cibus*... Ma chair est vraiment une nourriture. *Vraiment*, vous entendez, non pas métaphoriquement, et par comparaison... *Vere*. *Vraiment*. Et si vous ne la mangez pas, vous n'aurez pas la vie en vous, c'est-à-dire, vous mourrez, comme on meurt de faim pour ne s'être pas nourri, comme on meurt de maladie pour ne s'être pas soigné.

Le pape Pie X, dans ses deux décrets, a répété cela et l'a expliqué pour ceux qui n'avaient pas compris. Moi, je ne veux pas expliquer, parce que vous êtes capables de comprendre tout seuls. Après ça, vous verrez ce que vous aurez à faire. Vous n'êtes plus des enfants.

Je répète donc. La communion, l'Eucharistie, pourquoi Notre-Seigneur nous les a-t-il laissées dans la nuit qui précéda sa mort ? Pour qu'elles soient à notre âme : *Nourriture et Remède, Remède et Nourriture*. Ainsi soit-il."

*

* *

Le père Marq, jusqu'à la fin du salut a l'air soucieux. La tête baissée, il marmotte des mots... Quels mots ?

Le R. P. Aumônier ne le connaît pas autrement : un bon paysan vendéen à la tête un peu dure. Brave garçon, mais peu communicatif.

Il ne rate, d'ailleurs, ni la messe du dimanche ni le salut du soir. Un jour, il a failli faire du *raffut* pour une contre-visite qui lui coupait son "salut". Presque pire que le jour où on a voulu lui couper son bras.

*

* *

Le lendemain, huit heures du matin. Salle no... Le père Marq a bu le jus et attend, assis sur son lit, la visite du major... avec une cigarette prohibée dans le creux de la main. Même air soucieux que la veille.

— Bonjour, père Marq.

C'est M. l'Aumônier qui fait sa tournée.

Le père Marq jette sa cigarette dans la ruelle, saute du lit et salue militairement.

— Bonjour, monsieur l'Aumônier.

— Ça va? Vous avez l'air soucieux. Quelque mauvaise nouvelle?

— Alors, Monsieur l'Aumônier... Ce que vous disiez hier au soir?

— Eh bien?

— Oui, *nourriture, remède... Remède, nourriture... C'EST-Y BEN VRAI?*

— Certainement.

— Sais bien. Mais vrai, là, tout à fait? Nature?

— Tout à fait, père Marq.

Le front du père Marq s'est plissé en un effort de pensée. Le moignon coupé a des mouvements brusques dans la manche vide.

— Oui... Mais, alors, monsieur l'Aumônier, si c'est pas des manières de parler...

— Alors?

— Faut vous dire, monsieur l'Aumônier, que j'y ai pensé toute la nuit, et hier, et puis ce matin. Ce que je les ai répétés des fois... nos *mots de passe*: nourriture, remède, nourriture, remède.

Comme vous disiez, on n'est plus des enfants. A quarante ans, avec quatre gosses grands comme père et mère! C'est le moment de penser sérieusement aux affaires.

— Certainement, père Marq.

— Oui, mais enfin, *si c'est ben vrai* que la communion est la nourriture... la nourriture...

— Eh bien?

— Mais alors, c'est pas assez de communier comme moi aux Pâques, même en ajoutant la Noël et les bonnes fêtes.

On ne mange pas qu'une fois par an. *La nourriture, c'est pour tous les jours. Les remèdes, chaque fois qu'on est malade.*

Alors, faudrait communier... tous les dimanches. Et même...

— Et même, père Marq?

— Et même... Ben, je vais peut-être dire des bêtises.

Si c'est pourtant vrai que c'est tout à fait comme la nourriture... faudrait communier tous les jours.

Y a pas, pour se porter à peu près, faut manger tous les jours. Alors, si c'est pas des histoires.

— C'est pas des histoires, père Marq. Vous êtes dans la vérité!

— Vrai?

— C'est qu'il y a de plus vrai. Le Pape ne parle pas autrement que vous. Notre-Seigneur non plus... Vous récitez tous les jours le Notre Père?

— Matin et soir : avant le jus et après la soupe.

— Donc, au moins deux fois par jour, vous dites : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.*

— Oui.

— Ce pain de chaque jour que Notre-Seigneur veut que vous demandiez, que vous désiriez, c'est, avant tout, le pain de l'âme, la communion. Alors... ruminez ça, père Marq.

Depuis ce jour-là, deux fois par semaine, à six heures du matin, M. l'Aumônier apporte la sainte communion au père Marq.

Et, bien qu'il y ait quelques fortes têtes dans la chambrée, personne ne bouge.

— T'en fais pas...

— C'est son idée au père Marq.

Et même de son idée il n'a pas dit le dernier mot. Il a seulement annoncé à M. l'Aumônier :

— Quand on sera revenu en Vendée, on verra voir.

ALBERT BESSIÈRES

LES LIVRES

"*L'Action Populaire*", de Reims.

Nous sommes heureux de faire savoir à nos lecteurs que *l'Action Populaire* de Reims, ruinée par la guerre, a repris son œuvre interrompue. Provisoirement installée à Paris, 51, rue Saint-Didier, elle a réorganisé ses services et a pu constituer un stock de ses publications anciennes, auxquelles de nouvelles s'ajoutent déjà. Le catalogue détaillé vient d'en être édité : il est envoyé à toute demande adressée au *Service de Propagande de l'A. P.*, 51, rue Saint-Didier, Paris.

Une Revue d'Action sociale et religieuse : "Les Dossiers de l'Action Populaire", paraît, chaque quinzaine, depuis le 10 janvier. Ses pages contiennent, en résumé, les matières des anciens périodiques actuellement suspendus, et elles sont imprimées sur feuillets mobiles pour permettre le classement. Abonnement, un an : 12 francs.

Rappelons que *l'A. P.* de Reims a vu ses immeubles, sa bibliothèque, ses innombrables et précieux documents incendiés en 1914 : elle veut malgré tout, amplifier son effort, et c'est pourquoi elle fait appel au concours de tous pour l'aider dans son œuvre d'Action Sociale si urgente à l'heure actuelle. Elle invite aussi les personnes désireuses de recevoir ses circulaires à lui communiquer leurs noms et adresses, tous les fichiers de Reims ayant été brûlés.

Prières de la Vie intérieure. Paris VI (P. Téqui, 82, rue Bonaparte). Vol. in-32, de 190 pages. Prix : 1 fr. 50. En vente à Québec à la Librairie Garneau.

Voici ce que dit de cet ouvrage M. l'abbé Ch. Sauv , S.S. ancien directeur du Grand S minaire de Dijon : " Si je pouvais imiter le style charmant et la modestie de l'auteur de ces pages tr s belles et tr s suggestives, il me semble que je dirais : Ce petit livre voudrait  tre comme l'enfant de ch ur invisible qui r pondrait un timide Amen au divin salut de Notre Seigneur p n trant avec sa gr ce dans les  mes, ainsi que jadis au C nacle, portes closes, et disant   chacun : La paix soit avec toi ! c'est Moi, ne crains pas ! — Car, c'est   obtenir la paix, par une confiance d'enfant en sa bont  pour nous, que tendent toutes les pri res qui le composent. C'est   ce moyen immuable de notre c ur qui persiste toute la vie, si longue soit-elle,   ce point o  la V rit  de Dieu le touche, qu'elles s'adressent.

" Le musicien qui met dans un cantique la pri re de son  me, est heureux d'un bonheur tr s vif et tr s pur quand il l'entend chanter par des voix pieuses et  mues : l'auteur anonyme de ce petit volume trouve un bonheur semblable dans l'esp rance que d'autres c urs voudront bien se servir de ses pri res pour louer Dieu et Lui dire leur amour."

R. P. JANVIER. *La justice envers Dieu.— La vertu de Religion.* XVII Paris (P. Lethielleux,  diteur, 10, rue Cassette). Beau volume in-8,  cu, de 350 pages. Prix franco : 6 francs 30.

Une tr s remarquable co ncidence se produisit, en 1919, aux conf rences de Car me de Notre-Dame-de-Paris. Tandis que, de capitale   capitale, les  chos r percutaient ce beau mot de *justice*, le R. P. Janvier, du haut de la chaire de Notre-Dame,  tait appel , par le d veloppement r gulier de son exposition de la morale catholique,   rappeler les devoirs de la *Justice envers Dieu*. Ainsi fut-il amen , sans avoir rechercher cette co ncidence,   faire planer sur les esprits les pr occupations sup rieures qui malheureusement  taient absentes des palais ou des h tels o  les " premiers " des grandes nations poursuivaient leurs discussions.

On le voit, le volume qui reproduit, comme chaque ann e, le texte des conf rences du P. Janvier et qui vient de para tre, offre un int r t tr s sp cial, et nous sommes heureux de le recommander, en raison des importantes v rit s qu'il rappelle.

Le trait  de paix mondiale, vient d' tre r dig  en ignorance   peu pr s totale de Dieu, neutralit  d plorable, qui amenait le conf rencier de Notre-Dame   faire la d claration suivante : " Je n'aurais aucune confiance dans un pacte o  l'on n' l verait pas au-dessus des autres ce principe : Dieu a le droit d' tre honor  comme il veut l' tre ; l'homme a le devoir et le droit d'honorer Dieu comme Dieu veut  tre honor . Je n'aurais aucune confiance dans l' uvre de diplomates qui n'inscriraient pas au front de leur monument juridique : " Vous adorez le Seigneur votre Dieu et vous ne servirez que lui." Connaitre les voies de la paix est un privil ge des hommes qui ont devant les yeux la crainte du Seigneur."